

# Pièce G: Appréciation sommaire des dépenses

"La dépense totale prévisible pour la réalisation de l'opération soumise à l'enquête est de 651 500 € HT.

Elle se répartit comme suit :

- Acquisitions foncières : l'avis de la Direction immobilière de l'Etat émis le 18 mars 2019 fait état d'un montant de 321 500 € HT, hors taxes, droits d'enregistrement et indemnités de emploi. Ces dernières, susceptibles d'être dues aux propriétaires expropriés, en application des usages en la matière, peuvent être estimées à un montant d'environ 33 150 €.
- Travaux : le montant des travaux estimé en phase études préliminaires est d'environ 330 000 €HT (valeur février 2019).